



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 26 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					APPROBATION DU PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE LE BLE EN HERBE	
	Mois	Jour	QN°	Subd		
2024	09	26	05	00		
ÉLUS		26				
PRÉSENTS MAXI		17				
MANDANTS		4				
ABSENTS		5				
APTES A VOTER		21				
				CONVOCATION	19-09-2024	
				RÉUNION	26-09-2024	
				AFFICHAGE	30-09-2024	
				TRANSMISSION	30-09-2024	
				Contrôle de Légalité : DCLE/2		
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint			X	Henri LABBE
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint			X	Pierre LESNARD
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère		X		
ROUXEL Benoît	CMD5		X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X				
LEMEE Ginette	Conseillère			X	Marie-Paule ALLAIN	
MORIN Yannick	Conseiller			X	Maryvonne CHALVET	
MINORITÉ	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		X		
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
<b>A</b>	<b>DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS</b>			<b>17</b>	<b>5</b>	<b>4</b>

**05 – APPROBATION DU PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE LE BLE EN HERBE :**

M. Le Maire rappelle la délibération n°06 du 09 novembre 2023 relative à l'approbation du projet éducatif de la commune. La finalité de ce projet était d'affirmer l'importance de mener une politique éducative coordonnée entre l'Education Nationale, Lamballe Terre et Mer (en charge des temps extrascolaires), les associations et les parents, en formalisant les intentions éducatives, les valeurs et les principes d'action mis en œuvre sur les temps éducatifs proposés par la commune.

Ce projet éducatif est précisé au sein de projets pédagogiques, actualisés chaque année et uniques à chaque service. Ces projets pédagogiques déclinent les orientations du projet éducatif en indiquant la façon dont l'équipe d'animation se positionne dans le cadre fixé par les élus. Il est donc intéressant que ce document soit soumis à l'approbation du conseil municipal.

**VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS**

- Vu** l'article 2121- 29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** l'article L. 212 – 4 du Code de l'Education,
- Vu** l'article R. 227- 16 du Code de l'Action Sociale et des Familles

**Considérant** L'avis favorable de la commission Education, Vie Scolaire et Culture du 11 septembre 2024.

***Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,  
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,***

- D'APPROUVER** le projet pédagogique de l'accueil périscolaire de la commune,(annexe 5)
- D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération,
- DE RAPPELER** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables 21
- Votes défavorables 00
- Abstentions 00

Erquy, le jeudi 26 septembre 2024

La secrétaire de séance  
Marie-Paule ALLAIN



Le Maire,  
Henri LABBÉ



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 022-212200547-20240926-05\_26\_09\_2024-DE



# Projet Pédagogique 2024-2025

---

COMMUNE D'ERQUY

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE LE BLE EN HERBE

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Modalités de fonctionnement</b>	<b>2</b>
La structure et le gestionnaire	2
Les locaux	2
Une journée type de fonctionnement	3
La restauration	4
Le matériel	5
Règles de vie	6
Relation avec les familles	7
Protocole sanitaire	8
<b>Les différents types de projets</b>	<b>9</b>
<b>Les objectifs pédagogiques</b>	<b>10</b>
Apprendre ensemble la vie en collectivité	10
Donner envie de grandir	10
Aider les enfants à prendre conscience de leur environnement et le respecter	10
Intégrer les familles dans la vie de l'accueil de loisirs	10
<b>Les rôles de chacun</b>	<b>10</b>
Sous l'autorité de la mairie la directrice BAFD et la directrice adjointe BAFD ont pour missions	10
Sous l'autorité de la direction 3 animatrices BAFA ont pour missions	11
<b>L'évaluation</b>	<b>11</b>
L'évaluation qualitative	11
L'évaluation des objectifs	11
L'évaluation quantitative	11
<b>Conclusion</b>	<b>12</b>

## **Introduction :**

Après un travail en équipe, voici la définition du projet pédagogique qui a été faite.

Pour nous le projet pédagogique est un document construit par l'ensemble de l'équipe d'animation.

Il est constitué d'objectifs qui découlent du projet éducatif de la mairie. Il retranscrit les valeurs que nous véhiculons et notre manière de les mettre en place pour répondre aux besoins du public et des familles.

Il exprime les moyens mis en œuvre et l'organisation des différents moments d'accueil.

## **Modalités de fonctionnement :**

### La structure et le gestionnaire :

L'accueil de loisirs périscolaire reçoit entre 40 et 60 enfants de la TPS au CM2 du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 4 juillet 2025.

L'accueil de loisirs Le blé en herbe est une structure gérée par la mairie d'Erquy, celui-ci propose un accueil périscolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h00.

Les enfants sont accompagnés dans leurs écoles et classes respectives le matin et sont repris en charge dans leurs écoles et classes respectives le soir pour être accompagnés à l'accueil de loisirs où un goûter les attend.

### Les locaux :

L'accueil de loisirs occupe tout l'étage de l'espace socio-culturel Le blé en herbe soit 600m2 avec accès sécurisé.

Cet espace comprend :

- une salle d'accueil, d'activités et de jeux où sont également pris les goûters pour les enfants de maternelle
- une salle d'activités et de jeux dans laquelle sont aussi pris les goûters et où est également proposé l'aide aux devoirs pour les enfants d'élémentaire les lundis et jeudis
- une salle pour les activités peinture
- une salle d'activité et de jeux où se trouve également 2 salles de repos
- des sanitaires pour chaque tranche d'âge
- une cuisine, une buanderie et une infirmerie
- un bureau
- un vestiaire sanitaire pour le personnel
- une salle de rangement pour le matériel pédagogique
- un espace jeux extérieurs avec un local de rangement

Une journée type de fonctionnement :

L'équipe d'animation propose des activités variées en fonction des saisons, des envies des enfants, des compétences de l'équipe, en alternant chaque jour de la semaine avec des activités sportives, manuelles, créatives et culturelles.

TEMPS	ACTIVITES
Accueil du matin 7h30/8h30	-Accueil des familles + îlots de jeux aux choix pour les enfants : jeux de société, coloriages, jeux de construction...  -Départ aux différentes écoles
Accueil du soir 16h30/19h00	Récupération des enfants dans les différentes écoles
	Goûter
	-Accueil des familles + îlots de jeux aux choix pour les enfants : jeux de société, coloriages, jeux de construction... et/ou activités proposées par l'équipe d'animation.  -Aide aux devoirs les lundis et jeudis  -Départ échelonné des enfants

### La restauration :

Le goûter est préparé en amont par l'équipe d'animation.

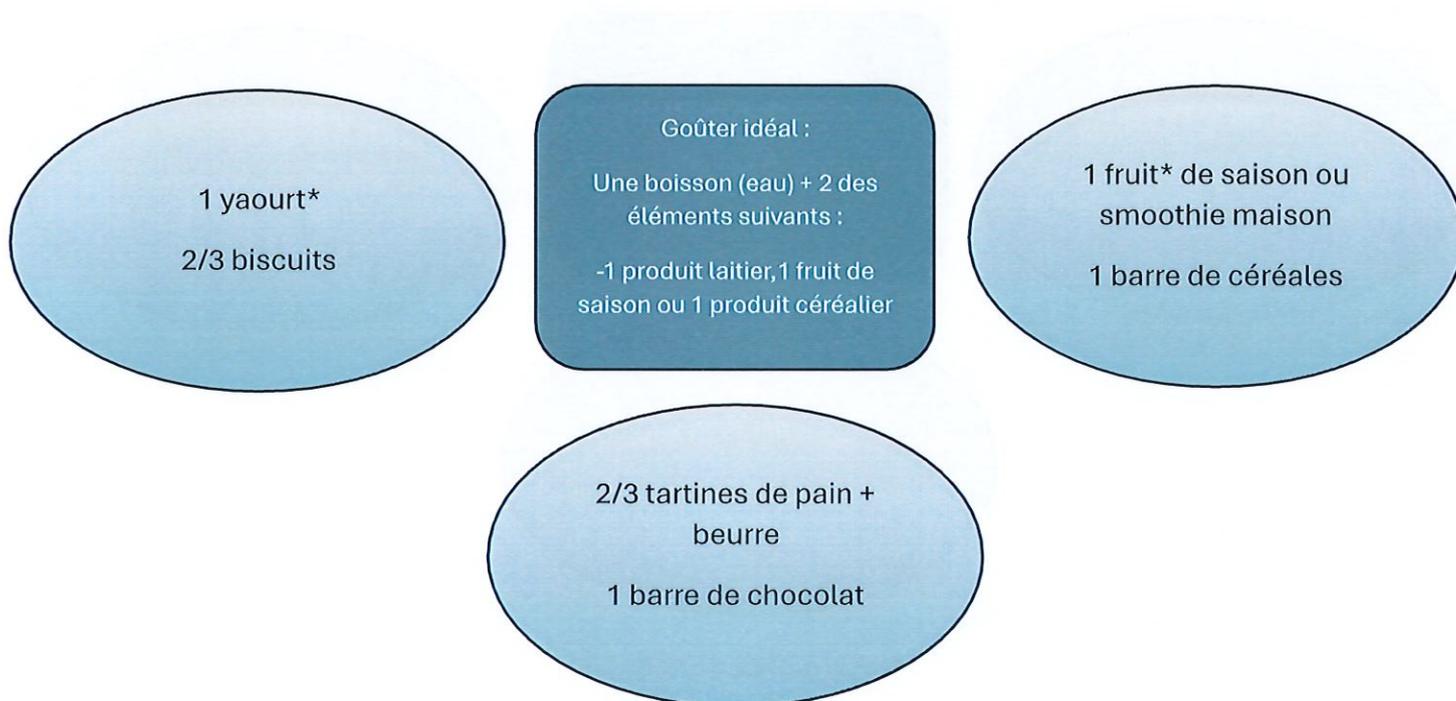
Ce temps est un moment calme et détendu qui permet à l'enfant de récupérer physiquement et psychologiquement.

La table est un lieu privilégié pour communiquer et échanger afin que chacun s'exprime sans avoir à crier.

L'équipe d'animation favorise l'autonomie de l'enfant (responsable de l'eau, du débarrassage et du nettoyage des tables).

Un budget est consacré chaque année pour l'achat des goûters.

### Quelques exemples de goûters :



\*Les yaourts, les fruits et le pain sont commandés par la cuisine centrale d'Erquy, dont 62 % des commandes sont des produits frais ou locaux ou bio (moyenne nationale : 27%).

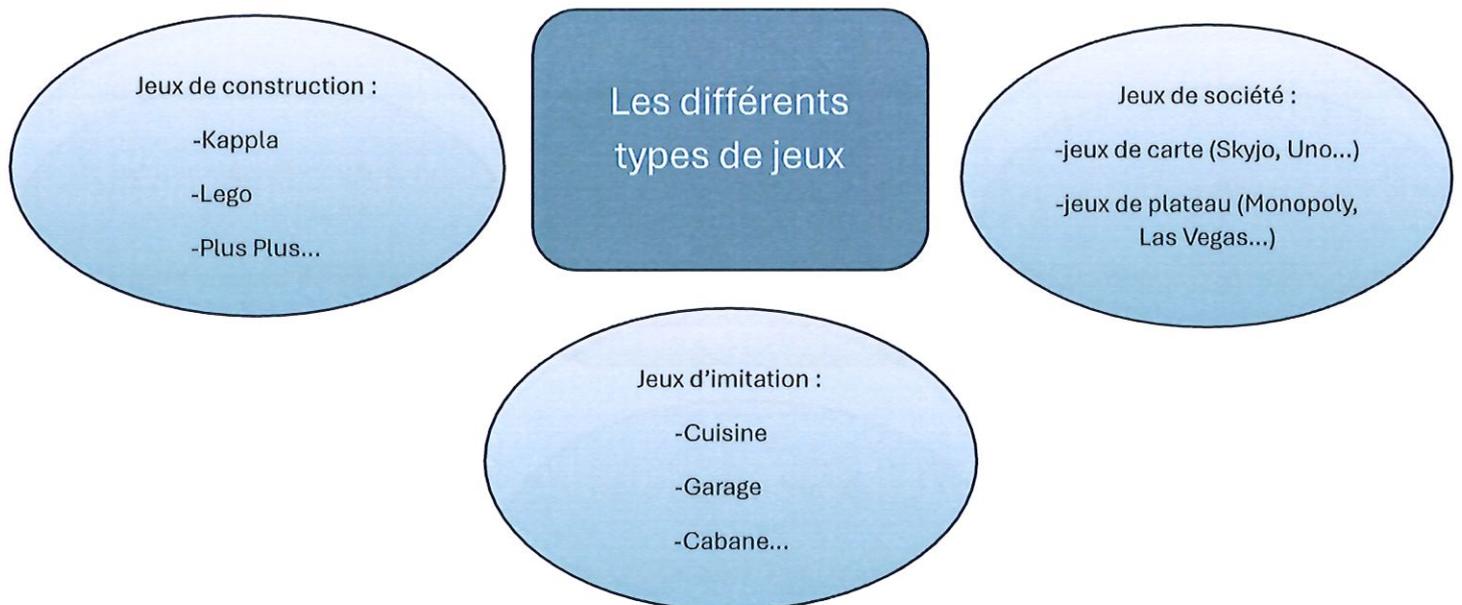
L'eau est à volonté, nous proposons également de temps en temps du lait ou du jus de fruits en plus.

### Le matériel :

Le matériel disponible pour les activités de l'accueil de loisirs est tenu en état par l'équipe d'animation avec la collaboration des enfants.

Un budget est consacré chaque année pour l'achat du matériel.

### Quelques exemples de jeux :

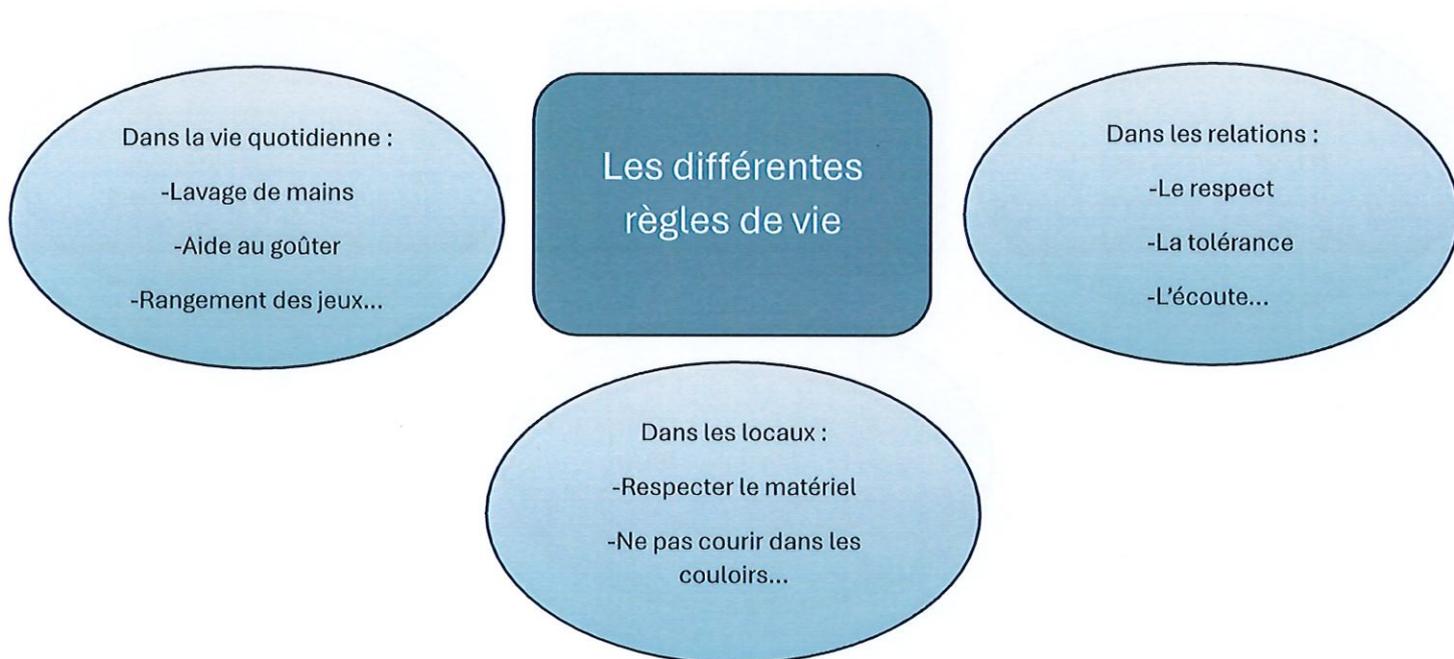


Nous disposons également d'un coin lecture et nous allons régulièrement à la bibliothèque qui se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment.

### Règles de vie :

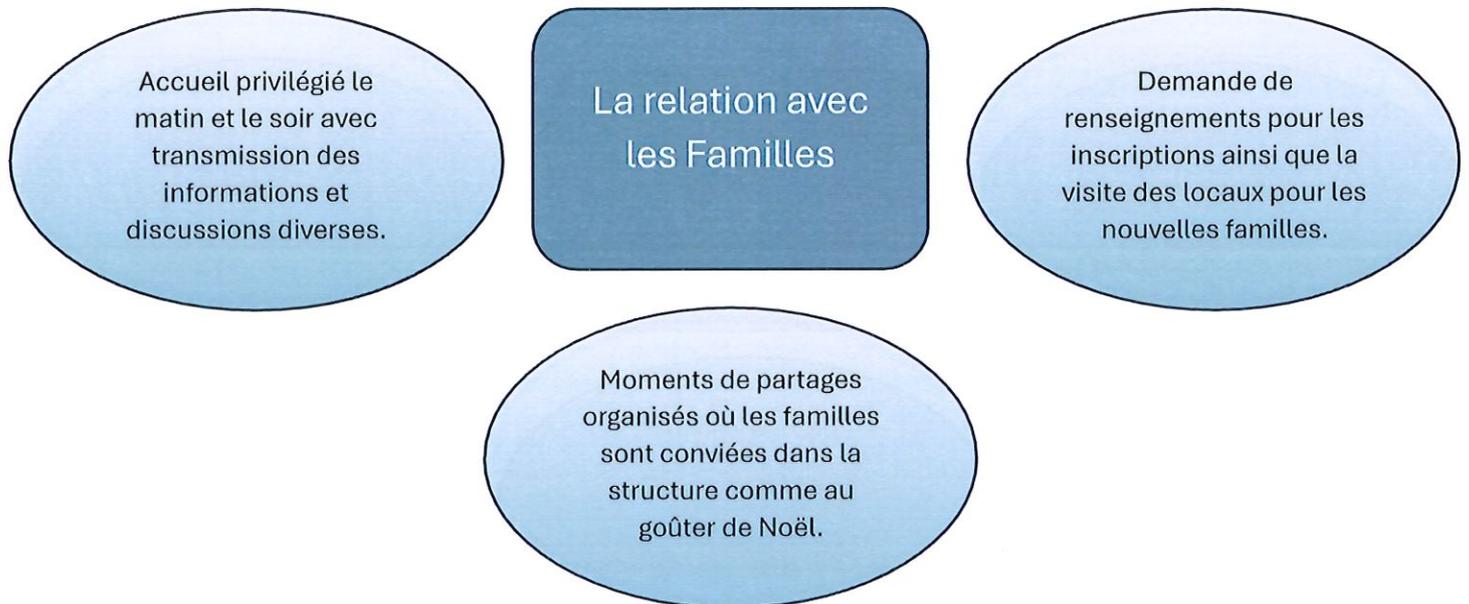
Les règles de vie constituent une partie du règlement et favorise l'apprentissage en collectivité, elles sont construites avec les enfants et peuvent évoluer.

### Quelques exemples de règles de vie :



Relation avec les familles :

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants.



### Protocole sanitaire :

Des trousse à pharmacie sont accessibles à tout moment pour l'équipe d'animation qui prodiguera les premiers soins en cas de nécessité (appel des secours et/ou des familles en cas d'urgence) sans oublier de prévenir la direction qui effectuera une déclaration d'accident si besoin.

Un cahier d'infirmier est mis à jour pour chaque soin effectué.

En aucun cas l'équipe d'animation ne donne de médicament à l'enfant, en cas de PAI ou ordonnance, l'enfant peut être accompagné par une animatrice s'il est capable de prendre seul son traitement.

Un budget est consacré chaque année pour l'achat du nécessaire pharmaceutique.

### Les différents types de projets :

Plusieurs types de projets gravitent autour de l'accueil de loisirs :

#### Projet Educatif de la commune

La commune d'Erquy mène une politique forte en matière des services à la population, riche de son partenariat avec les différents établissements scolaires et des différentes institutions (CAF, SDJES...)

*Valeurs que veut transmettre la commune*

*Ecrit par l'élue*



#### Projet Pédagogique

*Objectifs pédagogiques, organisation de l'accueil de loisirs*

*Porté par la direction de l'accueil de loisirs, construit avec l'équipe d'animation*



#### Projet d'activités (série de séances d'animation)

*Objectifs pédagogiques, déroulement du projet*

*Projet autour de la thématique du voyage autour du monde par des activités artistiques, manuelles, lecture de contes...*

*Ecrit par l'équipe d'animation*



#### Activités

*Objectifs, déroulement de l'activité*

*Ecrit par l'équipe d'animation*

## **Les Objectifs pédagogiques :**

### Apprendre ensemble la vie en collectivité :

Promouvoir la socialisation : politesse, respect des personnes et des biens, connaissances et compréhension des différences (physique, morale, culturelle, mode de vie...), tolérance, solidarité en complément du rôle éducatif des parents et de l'institution scolaire.

### Donner envie de grandir :

Respecter les besoins physiques et psychologiques de l'enfant.

Permettre à l'enfant de trouver sa place, de faire des choix et d'agir au sein de la collectivité.

Favoriser sans aucune discrimination et dans un esprit de tolérance et de respect l'accès du plus grand nombre d'enfants aux différentes activités.

Favoriser l'évolution de l'enfant dans un climat de confiance, de valorisation et de sécurité créé par l'équipe d'animation.

### Aider les enfants à prendre conscience de leur environnement et le respecter :

Eduquer à l'environnement et au développement durable.

Permettre la découverte du monde dans lequel ils vivent en offrant la possibilité aux enfants de participer à de nombreuses activités.

### Intégrer les familles dans la vie de l'accueil de loisirs :

Privilégier les relations entre les enfants, les animateurs et les familles.

## **Les rôles de chacun :**

### Sous l'autorité de la mairie la directrice BAFD et la directrice adjointe BAFD ont pour missions :

- la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement de la structure
- la gestion administrative, comptable et matérielle qui amène occasionnellement les directrices à travailler dans le bureau et non en animation
- l'animation et l'encadrement de l'équipe d'animation
- la mise en œuvre du projet pédagogique en cohésion avec le projet éducatif de la mairie et de veiller à ce qu'il soit respecté
- la sécurité physique et affective de l'enfant
- le bon relationnel avec les familles

Sous l'autorité de la direction 3 animatrices BAFA ont pour missions :

- de favoriser le lien avec les familles
- de connaître les particularités de chaque enfant
- d'accueillir les enfants
- d'animer les différents moments de la journée en prenant en compte le rythme de l'enfant
- de veiller aux règles d'hygiène
- d'assurer la surveillance et de garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant
- de garantir le respect des lieux et du matériel
- d'appliquer les règles de vie
- de participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- de s'engager à mettre en œuvre les projets éducatifs et pédagogiques ainsi que les projets d'activités définis en équipe

**L'évaluation :**

L'évaluation qualitative :

Des réunions régulières sont organisées pour évaluer et réajuster le projet pédagogique. Ces réunions constituent des moments privilégiés de coordination, d'analyse, de dialogue et de projection.

Le comportement des enfants est pris en considération (la participation, la régularité et la vie de groupe).

L'évaluation des objectifs :

Des réunions de bilan pour chaque dispositif sont organisées afin de voir avec l'ensemble de l'équipe quelles activités mises en place ont permis de répondre aux objectifs pédagogiques que la structure s'était fixée.

L'évaluation quantitative :

Le logiciel PARASCOL nous permet de pointer et ainsi de voir la fréquentation des enfants au cours de l'année.

## **Conclusion**

Ainsi autour de ce projet pédagogique nous organiserons nos animations pour l'année 2024/2025 avec l'idée que les enfants soient acteurs de leur temps et aient toujours le choix de leurs activités.

Pour cela nous valoriserons les apprentissages, les découvertes et le respect de notre environnement qui peuvent influencer nos actions, nos émotions ainsi que notre conception des choses et des personnes.

Le fil de cette nouvelle année sera le voyage autour du monde.

**L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs Le blé en herbe**